

## Eparinvest Plus

À partir d'un seuil de capital de 20000 CHF, l'Eparinvest Plus vous permet d'épargner en toute sécurité tout en profitant des opportunités de rendement offertes par les fonds de placement.

Pendant un an, la moitié de la somme placée est épargnée à un taux préférentiel, tandis que l'autre moitié est investie dans des fonds très diversifiés dans une optique d'optimisation du rendement.

### Vos besoins

Vous êtes un client privé et souhaitez trouver une solution de placement intéressante.

### Avantages

- Rémunération préférentielle pendant un an sur le capital épargné
- Opportunités de rendement supérieures grâce au placement dans des fonds
- Relevé de fortune annuel gratuit

### Taux d'intérêt

1,5% pendant un an à compter du versement du capital

### Disponibilité

Vous pouvez effectuer librement des retraits pendant un an à compter de la date de versement du capital d'épargne. Ensuite, les conditions de retrait relatives au compte d'épargne Plus s'appliquent.

### Conditions

- Montant compris entre 20000 et 10000000 CHF
- Ouverture de compte: gratuite
- Relevé de fortune annuel gratuit (au 31 décembre)
- Impôt anticipé: 35% du montant brut des intérêts si celui-ci est supérieur à 200 CHF
- Envoi gratuit du relevé de fortune annuel; relevés de fortune supplémentaires: selon le tarif de la Poste
- Frais de courtage et droits de garde: voir document «Conditions relatives aux opérations sur titres et au conseil en placement»

### Sélection des fonds selon l'approche du meilleur de la classe

Actuellement, plus de 8500 fonds de placement sont autorisés à la distribution en Suisse. Nous sélectionnons pour vous des produits de premier ordre selon les critères stricts de l'approche du meilleur de la classe, et exerçons ensuite une surveillance continue.

### Investissements respectueux de l'éthique et de l'environnement

Les fonds de placement axés sur un développement durable investissent dans des entreprises respectueuses de l'éthique et de l'environnement. Sur la base d'une procédure de sélection rigoureuse, la Banque Cler sélectionne les fonds visant un développement durable de haute qualité et les surveille en permanence.

### Remarques

Aucun versement supplémentaire n'est possible la 1<sup>ère</sup> année, même si des retraits sont venus réduire le capital initial. À partir de la 2<sup>e</sup> année, Eparinvest Plus devient un compte d'épargne Plus: ce sont alors le taux d'intérêt de celui-ci et toutes les autres conditions y afférentes valables la 2<sup>e</sup> année qui s'appliquent.

### Plus d'informations

[www.cler.ch/eparinvest-plus](http://www.cler.ch/eparinvest-plus)